

FONDATION VALLET

abritée par la Fondation de France

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE BOURSE

ATTESTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels, 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ETABLISSEMENT : **ENSci** Ecole nationale supérieure de création industrielle

Le chef d'établissement, **Mme Frédérique PAIN**

certifie que l'élève **Camille PEYRACHON**

● était inscrit(e) dans l'établissement ENSCI
pour l'année scolaire 2021/2022 en (1) : Phase diplôme

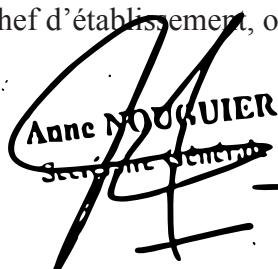
● passe en année supérieure de (1) : suite phase diplôme – Diplôme de Créateur industriel
pour l'année scolaire 2022/2023 dans l'établissement : ENSCI
(1) : préciser le diplôme et le niveau.

Avis très favorable : entrée en phase diplôme en juillet 2021 avec une fin de phase 2 saluée par le jury, Camille a développé en parallèle de son mémoire sa pratique professionnelle. Elle a mené à côté de sa scolarité une résidence artistique dans un musée en Belgique ainsi qu'un projet en collectif pour le parc national de la haute vallée de la Chevreuse, Camille va désormais débuter son projet de diplôme.

Rappel : *Pas de bulletin de notes de l'ENSci. Le suivi pédagogique est basé sur l'individualisation du cursus, de ce fait l'établissement privilégie le passage d'un semestre à l'autre sous la forme d'une présentation du travail accompli et la validation par un Jury de fin de phase au cours duquel les objectifs à atteindre pour le semestre suivant sont précisés à l'élève.*

Cachet et signature

du Chef d'établissement, ou de son représentant par délégation



Anne MOUSQUIER
Secrétaire générale

Date : 05 / 09 / 2022

École nationale
supérieure de
création industrielle
48 rue Saint-Sabin
75011 Paris
EPIC code APE 8542 Z
rc Paris B 331 118 760
Siret 331 118 760 00015

Attestation à transmettre par l'établissement à la Fondation de France
avec la liste des élèves présélectionnés au plus tard le 23/09/2022.